

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DE TENNIS DE TABLE  
DE LA MANCHE**

**CHAMPIONNATS JEUNES  
Moins de 16 ans ( jusqu'à Juniors 1 inclus )**

-----

Mise à jour le 19 aout 2018

**1) DEROULEMENT DE LA COMPETITION**

**Remarque : Pas de plateaux cette année**

L'inscription est payante ( 12 € ) et tout forfait sera sanctionné d'une pénalité financière

Les équipes sont réparties en poules géographiques de 4 ou 6.

**FORMULE DE LA COMPETITION**

Equipe de 3 joueurs en un groupe unique :

Les 3 joueurs d'une équipe sont désignés par A, B et C.

Les 3 joueurs de l'équipe adverse sont désignés par X, Y et Z

La rencontre se dispute sur 1 ou 2 tables.

L'ordre des parties est : AX - BY - CZ - BX - Double - AZ - CY - BZ - CX - AY.

Toutes les parties sont jouées. Les parties se disputent au meilleur des 5 manches (3 manches gagnées).

Les tours ont lieu les : 01/12/2018 ; 12/01/2019 ; **09/02/2019** ; **10/03/2019 (\*)** ; 06/04/2019 ; 18/05/2019.

**Le tour supplémentaire pour les poules de 4 équipes aura lieu le 09/02/2019 ).**

A l'issue de ce championnat, des 1/4de finales pourront avoir lieu entre le 18 mai 2019 et le 08/06/2019 et un titre départemental par division sera décerné le 15 juin 2019.

**2) JOUR ET HEURE DES RENCONTRES**

Les rencontres se jouent le samedi à 13h30 sauf le **10/03/2019**.

**3) COMPOSITION DES EQUIPES**

Les joueurs ou joueuses d'une équipe doivent être licenciés traditionnels et appartenir au même club.

**3-1) Catégories des joueurs :**

Dans le championnat peuvent participer tous les jeunes nés après le **31/12/2002**.

**3-2) Participation des féminines :**

Le championnat est une compétition mixte : masculins et féminines peuvent participer **sans limitation** du nombre de féminines par équipe.

**3-3) Classement maximum des joueurs :**

Le nombre de points maximum par joueur ou joueuse doit être :

- inférieur ou égal à **649**.
- *Seuls les points du classement des joueurs ou joueuses de la 1<sup>ère</sup> phase sont pris en compte.*

**4) BRULAGE**

**Il n'y a pas de brulage dans ce championnat.**

**5) TRANSMISSION DES RESULTATS**

Le résultat de chaque rencontre doit être transmis suivant les instructions données en début de saison par la Commission Sportive. **(le lundi soir au plus tard)**

L'envoi de la feuille de la rencontre incombe à l'association qui reçoit, quel que soit le résultat enregistré, et doit être effectué dès la fin de la rencontre par courrier affranchi au tarif normal ou par mail.

**IMPORTANT :**

**En cas de forfait, l'équipe déclarant le forfait doit prévenir :**

- le responsable de l'autre équipe par téléphone et confirmer par mail,
- le responsable du championnat par mail.

**Une feuille de rencontre doit être établie.** La fourniture, l'envoi et le libellé de la feuille de rencontre incombent toujours dans ce cas à l'équipe qui bénéficie du forfait. Tout forfait sera sanctionné d'une pénalité financière.

**Report :** Dans la mesure du possible il sera préférable de jouer la rencontre ultérieurement à une date définie ( et communiquée au responsable du championnat ), le plus rapidement possible et toujours avant le tour suivant du championnat.

**ATTENTION la demande de report doit être transmise au club adverse et au responsable du championnat pour le jeudi soir précédent la rencontre à 20h. Au-delà le report sera transformé en forfait.**

## **7) DECOMPTE DES POINTS**

Dans chaque rencontre de la phase 2, un point est attribué par partie de simple ou de double gagnée. L'addition des points-partie obtenus par chaque équipe dans le ou les groupes détermine le résultat de la rencontre.

Les points-rencontre suivants sont attribués :

- une victoire : 3 points
- une défaite : 1 point
- une défaite par forfait ou pénalité : 0 point

## **8) CLASSEMENT DES EQUIPES DANS UNE POULE**

Les équipes à égalité sont départagées suivant le quotient des points parties gagnées / points parties perdues (départage général). Chaque fois qu'une ou plusieurs équipes ne peuvent pas être classées, il convient de recommencer la procédure du départage, décrite ci-après de manière chronologique, pour celles restant encore à égalité :

- a) en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées en faisant le total de leurs points rencontres sur les rencontres disputées entre elles ;
- b) en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des points parties gagnées / points parties perdues sur les rencontres disputées entre elles ;
- c) en cas d'égalité persistante, les équipes sont départagées suivant le quotient des manches gagnées /manches perdues sur les rencontres disputées entre elles ;
- d) si l'égalité persiste, les équipes sont départagées suivant le quotient des points manches gagnés / points-manches perdus sur les rencontres disputées entre elles ;
- e) si l'égalité persiste, il sera procédé à un tirage au sort.
- f) une équipe battue par forfait ou pénalité sera considérée comme battue par le total des parties prévues pour la rencontre à 0, chaque partie étant comptée comme perdue trois manches à 0, et 11-0 à chaque manche.

## **9) RECOMPENSES**

Toutes les équipes qui participent aux finales ( 1/2 finalistes et finalistes ) recevront des médailles.

Chaque équipe pourra présenter un joueur supplémentaire, qui sera médaillé, à partir du moment où il aura participé à une rencontre ( 1/2 finale, finale ou match pour la 3<sup>ème</sup> place ).

### **Rappel des dates de Championnat Jeunes moins de 16 ans phase 2 :**

**Dates :** (J1) 01/12 , (J2) 12/01, **(J3) 09/02**, (J4) 10/03, (J5) 06/04, (J6) 18/05.

*En rouge une date valable pour les poules de 4.*

**Finale départementale :15/06**

Les feuilles de match seront à renvoyer par courrier à :

Eric DEFOURNEAUX

1 lotissement les sablons

50500 SAINTENY

Ou par mail à [eric.defourneaux@wanadoo.fr](mailto:eric.defourneaux@wanadoo.fr)